

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

JUGES ARBITRES

Marielle FALOUR (à St-Barthélémy d'Anjou)
Hervé ROCHEREAU (à Angers)

GEO référents

Julien LAMBOURG (SBBC49)
Thomas FETY (BAC49)

Référents COVID

Gwen PELTIER (SBBC49)
Frédéric CERTAIN (BAC49)

PARTENAIRES



www.badminton-paysdelaloire.fr

CONTACTS

Ligue des Pays de la Loire de Badminton

101, rue Dupetit Thouars
49 000 ANGERS
Tél : 02 41 47 34 67
Contact : secretariat@badminton-paysdelaloire.fr

Saint-Barthélémy d'Anjou (SBBC49)

Contact : Julien Lambourg
Tél : 06.71.39.12.60
ju008@hotmail.fr

Badminton Angers Club (BAC49)

Contact : Thomas Féty
Tél : 06.16.37.22.07
entraîneurbac49@gmail.com

*Salle de la
Cressonnière*
Chemin des
Hardouinières
49124 ST BARTHELEMY
D'ANJOU



*Gymnase
Jean Moulin*

2 rue des Capucins
49100 ANGERS



www.badminton-paysdelaloire.fr



*La Ligue des
Pays de la Loire de Badminton,
en collaboration avec
Saint-Barthélemy Badminton Club
& Badminton Angers Club
vous invitent au*

*Trophée
Régional Jeunes
Etape n° 2*

*Poussins, Benjamins,
Minimes et Cadets*

Simple & Mixtes

www.badminton-paysdelaloire.fr

INFORMATIONS

x Date

27 et 28 Novembre 2021

x Lieu

ST-BARTHELEMY D'ANJOU (samedi)
Salle de la Cressonnière

ANGERS (dimanche)
Jean Moulin, 2 rue de Capucins

x Catégories

SAMEDI :

Minimes : simples SH/SD

Poussins : simples SH/SD et doubles

Benjamins & Cadets : mixtes

DIMANCHE :

Benjamins & Cadets : simples SH/SD

Minimes : mixtes

x Horaires

Samedi : à partir de 10h00

Dimanche : à partir de 8h00

TARIFS

6€ pour 1 tableau

8€ pour 2 tableaux

_ Inscriptions _

Les inscriptions sont à réaliser **UNIQUEMENT sur Badnet**. Le paiement se fera aussi via Badnet et fera office de validation de l'inscription.

Aucune inscription ne sera acceptée en version papier.

Date limite des inscriptions : ... **17 novembre 2021**

Date expédition des joueurs retenus : ... **19 novembre 2021**

Date limite d'envoi des convocations : ... **22 novembre 2021**

_ Restauration _

x Une buvette sera à votre disposition tout le

_ Pass sanitaire _

x Selon la réglementation en vigueur, le Pass sanitaire sera obligatoire pour les majeurs et les enfants de + de 12 ans:

- un test antigénique ou PCR de moins de 48h

Ou

- une vaccination complète (2 doses + 7jours)